



**DELIBERATION**

*N° SP\_2018\_10\_007*

**SEANCE PLENIERE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**REUNION DU 16 OCTOBRE 2018**

**Présidée par Monsieur Jean-Claude LEBLOIS**

---

**1ERE COMMISSION**

SERVICE : Pôle Ressources/Direction Ressources humaines

---

**OBJET : Personnel départemental. Adaptation du tableau des emplois permanents et occasionnels**

---

Elu(s) présent(s) : Mme ACHARD, M. ALLARD, M. ARCHER, Mme AUPETIT-BERTHELEMOT, M. AUZEMERY, M. BARRY, M. BEGOUT, M. BOST, M. BOULESTEIX, Mme BRIQUET, M. DELAUTRETTE, M. DESTRUHAUT, M. ESCURE, Mme FONTAINE, Mme FREDAGUE-POUPON, M. HANUS, Mme JARDEL, M. LAFARGE, M. LAFAYE, Mme LALOGUE, Mme LARDY, M. LEBLOIS, M. LEFORT, Mme LHOMME-LEOMENT, Mme MEZILLE, Mme MORIZIO, M. NOUHAUD, Mme NOUHAUT, Mme PLAZZI, M. RAYMONDAUD, Mme REJASSE, Mme RIVET, Mme ROTZLER, M. RUMEAU, Mme TLEMSANI, M. TOULZA, Mme TUYERAS, M. VEYRIRAS, M. VIROULAUD, Mme YILDIRIM.

Elu(s) absent(s) / excusé(s) sans procuration :

Elu(s) absent(s) ayant donné pouvoir : Mme DEBOURG, excusée, a donné délégation de vote à M. BOST ; Mme GENTIL, excusée, a donné délégation de vote à M. ARCHER.

## **PRESENTATION SYNTHETIQUE**

Il est proposé à l'Assemblée départementale de procéder à l'adaptation du tableau des emplois pour tenir compte :

- de transformations et redéploiements d'emplois consécutifs à des procédures de recrutement ouvertes dans plusieurs cadres d'emplois et aux évolutions des besoins des services ;
- de la mise à disposition de deux agents départementaux auprès de l'ATEC.

## **RAPPORT**

### **I – TRANSFORMATIONS ET REDEPLOIEMENTS D'EMPLOIS**

Il est proposé de procéder à des transformations et redéploiements d'emplois consécutifs à :

➤ **des procédures de recrutement, au regard de la situation du candidat retenu**

Nombre d'emplois transformés	Cadres d'emplois actuels	Affectation actuelle	Nouveaux cadres d'emplois	Nouvelle Affectation
1	Puéricultrice cadre de santé	PAGT/MDD services sociaux sud agglomération - Les Carmes	Puéricultrice territoriale	PAGT/MDD services sociaux sud agglomération - Les Carmes
1	Attaché territorial	PSE/direction prévention protection de l'enfance	Conseiller socio-éducatif territorial	PSE/direction prévention protection de l'enfance
1	Rédacteur territorial	PAGT/direction des affaires juridiques	Technicien territorial	PAGT/direction des affaires juridiques
1	Adjoint administratif territorial	PCVAT/Archives départementales	Rédacteur territorial	PCVAT/Archives départementales
1	Ingénieur territorial	PDA/direction du développement local et de l'environnement	Attaché territorial	PDA/direction du développement local et de l'environnement
1	Agent de maîtrise territoriale	PAGT/direction des moyens des services territorialisés - dominante technique/ Garage	Adjoint technique territorial	PAGT/direction des moyens des services territorialisés - dominante technique/Garage
2	Agent de maîtrise territoriale	pôle collèges et patrimoine départemental/collèges de Pierre-Buffière et de Rochechouart	Adjoint technique territorial des établissements d'enseignement	Pôle collèges et patrimoine départemental/collèges de Pierre-Buffière et de Rochechouart

➤ **l'évolution des besoins des services départementaux**

DGA Solidarités humaines / pôle solidarité enfance et DGA Ressources, administration générale et territoriale / pôle administration générale et territoriale / direction des moyens des services territorialisés dominante sociale : redéploiement d'un emploi vacant de conseiller socio-éducatif du pôle solidarité enfance à la direction des moyens des services territorialisés - dominante sociale.

Afin d'assurer la mise en conformité au RGPD des traitements des données dans le domaine social et afin de procéder à diverses études thématiques pour éclairer les problématiques liées aux compétences sociales du Département, un chargé d'études thématiques serait placé sous l'autorité hiérarchique de la Directrice des moyens des services territorialisés – dominante sociale. Il serait également en lien avec les relais RGPD et les pôles sectoriels de la DGA Solidarités humaines pour l'exercice des missions qui lui seraient confiées.

DGA Ressources, administration générale et territoriale / pôle ressources / direction des ressources humaines / sous-direction prévention des risques : création d'un emploi relevant du cadre d'emplois des infirmiers en soins généraux chargé des fonctions d'infirmier de santé au travail, par transformation d'un emploi occasionnel vacant d'infirmier en soins généraux.

Face à l'absence de candidature de médecin de prévention complétant le temps d'intervention du médecin en poste au Conseil départemental qui est aujourd'hui d'une journée par semaine, une réflexion est engagée sur le recours à un infirmier de santé au travail. En effet, l'article 11, II du décret 85-603 du 10/06/1985 prévoit que le service de médecine préventive peut faire appel à des personnes ou organismes compétents en matière médicale, organisationnelle et technique, ce qui vise notamment le personnel infirmier participant alors d'une équipe pluridisciplinaire placée sous la responsabilité de l'autorité territoriale.

L'infirmier doit être titulaire du diplôme d'Etat complété le cas échéant par des formations universitaires et spécialisées en santé au travail et/ou une expérience appropriée. Il pourrait être recruté dans le cadre d'emplois de catégorie A des infirmiers en soins généraux.

Au sein de la sous-direction prévention des risques, l'infirmier pourrait, en collaboration avec l'équipe, soit sur prescription du médecin, soit au titre de son rôle propre, ou encore à la demande de l'autorité territoriale sous la responsabilité de laquelle il serait placé :

- préparer les consultations du médecin et assurer une surveillance des agents, notamment dans le cas du suivi médical renforcé,
- effectuer toutes les missions se rapportant à son rôle propre et divers soins,
- en cas d'urgence, donner les premiers secours et orienter la victime,
- conduire divers entretiens individuels, notamment les entretiens santé travail infirmier (ESTI),
- participer à des actions de formation, d'information et de prévention au regard des métiers et fiches de poste les plus exposés, sur les gestes et postures ou les addictions par exemple,
- assurer un rôle d'alerte,
- procéder à des études et analyses qualitatives et statistiques,
- être un appui et un conseil auprès de l'administration.

Dans ce contexte et au regard de l'absence de candidatures sur un poste de médecin, il est proposé de créer un emploi permanent relevant du cadre d'emplois des infirmiers en soins généraux, chargé des fonctions d'infirmier de santé au travail, par transformation d'un emploi occasionnel vacant du cadre d'emplois des infirmiers en soins généraux.

DGA Solidarités humaines / pôle solidarité enfance / direction santé parentalité petite enfance et DGA Ressources administration générale et territoriale / pôle administration générale et territoriale / direction des moyens des services territorialisés dominante sociale / MDD services sociaux : création d'un emploi relevant du cadre d'emplois des puéricultrices par transformation et redéploiement du cadre d'emplois d'éducateur des activités physiques et sportives.

Dans la mesure où il a été constaté que l'activité des professionnels exerçant les missions de puéricultrices, plus particulièrement sur le secteur de l'agglomération, était en forte tension, il apparaît nécessaire de maintenir la qualité des interventions du Conseil départemental sur ce domaine de compétence et en réévaluant les besoins en compétence et en effectif.

Ainsi, il est proposé de transformer et de redéployer un emploi vacant du cadre d'emplois des éducateurs des activités physiques et sportives en emploi du cadre d'emplois des puéricultrices territoriales.

## **II – MISE A DISPOSITION**

Par délibération en date du 21 juin 2018, l'Assemblée départementale a validé le transfert du service d'assistance technique à l'assainissement (SATA) à l'Agence technique départementale (ATEC) et a autorisé son Président à signer les conventions nécessaires à ce transfert.

Préalablement, le Comité technique avait été saisi du dossier et, le 5 juin dernier, il a donné un avis favorable à ce transfert.

Néanmoins, depuis l'avis du Comité technique et la décision de l'Assemblée, des changements sont intervenus dans les situations individuelles des agents à transférer.

Sur les quatre agents concernés initialement, c'est-à-dire trois techniciens et un rédacteur, l'un des techniciens va finalement faire l'objet d'une mutation à la Région Nouvelle-Aquitaine tandis que l'autre vient d'être lauréat de concours, de telle sorte qu'il va pouvoir être directement recruté par l'ATEC.

Ainsi, la mise à disposition auprès de l'ATEC ne concernerait plus que deux agents : un technicien et un rédacteur. Elle prendrait effet au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Si ces propositions recueillent votre accord, je vous propose d'adopter le projet de délibération ci-après.

## **DECISION**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;  
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;  
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant statut de la Fonction publique territoriale et notamment l'article 34 ;  
Vu le budget du Conseil départemental de la Haute-Vienne ;  
Vu le tableau des emplois permanents et occasionnels ;  
Vu l'avis du Comité technique du 2 octobre 2018 ;

L'Assemblée départementale, légalement convoquée par son Président, réunie Salle de l'Assemblée de l'Hôtel du département, 11 rue François Chénieux à Limoges, après en avoir valablement délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

DECIDE

d'approuver les adaptations du tableau des emplois qui lui ont été proposées par son Président, à savoir :

## I – TRANSFORMATIONS et REDEPLOIEMENTS D'EMPLOIS

➤ **Transformations consécutives à des procédures de recrutement, au regard de la situation du candidat retenu**

Nombre d'emplois transformés	Cadres d'emplois actuels	Affectation actuelle	Nouveaux cadres d'emplois	Nouvelle Affectation
1	Puéricultrice cadre de santé	PAGT/MDD services sociaux sud agglomération – Les Carmes	Puéricultrice territoriale	PAGT/MDD services sociaux sud agglomération - Les Carmes
1	Attaché territorial	PSE/direction prévention protection de l'enfance	Conseiller socio-éducatif territorial	PSE/direction prévention protection de l'enfance
1	Rédacteur	PAGT/direction des affaires juridiques	Technicien territorial	PAGT/direction des affaires juridiques
1	Adjoint administratif territorial	PCVAT / Archives départementales	Rédacteur territorial	PCVAT / Archives départementales
1	Ingénieur territorial	PDA / direction du développement local et de l'environnement	Attaché territorial	PDA /direction du développement local et de l'environnement
1	Agent de maîtrise territorial	PAGT/direction des moyens des services territorialisés – dominante technique / Garage	Adjoint technique territorial	PAGT/direction des moyens des services territorialisés – dominante technique / Garage
2	Agent de maîtrise territorial	Pôle collèges et patrimoine départemental / collèges de Pierre-Buffière et de Rochechouart	Adjoint technique territorial des établissements d'enseignement	Pôle collèges et patrimoine départemental / collèges de Pierre-Buffière et de Rochechouart

➤ **Transformations en lien avec l'évolution des besoins des services départementaux**

DGA Solidarités humaines / pôle solidarité enfance et DGA Ressources, administration générale et territoriale / pôle administration générale et territoriale / direction des moyens des services territorialisés dominante sociale : redéploiement d'un emploi vacant de conseiller socio-éducatif du pôle solidarité enfance à la direction des moyens des services territorialisés - dominante sociale (IB 441 - IB 815).

DGA Ressources, administration générale et territoriale / pôle ressources / direction des ressources humaines / sous-direction prévention des risques : création d'un emploi permanent relevant du cadre d'emplois des infirmiers en soins généraux, chargé des fonctions d'infirmier de santé au travail, par transformation d'un emploi occasionnel vacant d'infirmier en soins généraux (IB 420 - IB 743).

DGA Solidarités humaines / pôle solidarité enfance / direction santé parentalité petite enfance et DGA Ressources administration générale et territoriale / pôle administration générale et territoriale / direction des moyens des services territorialisés dominante sociale / MDD services sociaux : création d'un emploi relevant du cadre d'emplois des puéricultrices par transformation et redéploiement d'un emploi vacant du cadre d'emplois d'éducateur des activités physiques et sportives ( IB 476 – IB 779).

**II – MISE A DISPOSITION**

DGA Solidarités territoriales / pôle déplacements et aménagement / direction du développement local et de l'environnement / SATA / ATEC : mise à disposition de 2 agents titulaires dans les cadres d'emplois de technicien et de rédacteur territorial auprès de l'ATEC à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

42 Pour : Mme ACHARD, M. ALLARD, M. ARCHER, Mme AUPETIT-BERTHELEMOT, M. AUZEMERY, M. BARRY, M. BEGOUT, M. BOST, M. BOULESTEIX, Mme BRIQUET, Mme DEBOURG (délégation de vote à M. BOST), M. DELAUTRETTE, M. DESTRUHAUT, M. ESCURE, Mme FONTAINE, Mme FREDAIGUE-POUPON, Mme GENTIL (délégation de vote à M. ARCHER), M. HANUS, Mme JARDEL, M. LAFARGE, M. LAFAYE, Mme LALOGUE, Mme LARDY, M. LEBLOIS, M. LEFORT, Mme LHOMME-LEOMENT, Mme MEZILLE, Mme MORIZIO, M. NOUHAUD, Mme NOUHAUT, Mme PLAZZI, M. RAYMONDAUD, Mme REJASSE, Mme RIVET, Mme ROTZLER, M. RUMEAU, Mme TLEMSANI, M. TOULZA, Mme TUYERAS, M. VEYRIRAS, M. VIROULAUD, Mme YILDIRIM.

0 Contre :

0 Abstention :

0 ne prend pas part au vote :

0 absent / excusé sans procuration :

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
La Directrice générale adjointe

Signé

Anne DELAPIERRE

Certifié conforme  
Transmis au représentant de l'Etat  
le 18 octobre 2018  
Affiché le 18 octobre 2018

Publié au RAA du Département le 15 novembre 2018